



## EDITO

Ça y est, nous y sommes !

Nous entrons dans notre période d'activités la plus importante pour la préservation de nos collines.

Merci à tous pour votre mobilisation renouvelée et bon courage par avance en espérant que Dame Nature ne nous alourdisse pas la tâche avec sécheresse et vent.

Nous aurons certainement déjà fort à faire avec l'attitude des visiteurs qui sous l'excuse d'une liberté retrouvée risquent de nous confronter à des situations scabreuses.

Raison de plus pour porter nos messages haut et fort, tout en étant fermes chaque fois que nécessaire.

Certes nous ne sommes pas la Gendarmerie mais nous avons un vrai devoir de préservation des espaces naturels qui constituent notre patrimoine collectif... et notre espace de vie tout au long de l'année et pas seulement 1 ou 2 semaine(s) par an !

En cas d'incivilités graves ou de situations ingérables, n'oublions pas notre pouvoir de demander l'intervention de la Gendarmerie.

Merci encore pour votre implication et à très bientôt sur le terrain !

Marc FUSAT



## LE CALENDRIER OPERATIONNEL 2021

Cette année, notre calendrier opérationnel débutera le 12 juin pour se terminer le 30 septembre hors prolongation par arrêté préfectoral et nécessités dues à la situation météo.

Ce calendrier a été arrêté lors de notre réunion du 28 mai dernier. **Il reste à compléter SUR certains créneaux et pour les positions de réservistes.** Faites-nous connaître vos possibilités notamment si vous n'étiez pas présent à la réunion (messages à Christian Roman ou Patrick Maire).

Ce planning est disponible comme à l'accoutumée, sur notre site internet dans la zone confidentielle « Informations Equipiers ».

**Une matinée d'entraînement au fonctionnement de nos véhicules et équipements aura lieu le 05 juin prochain, RDV à 8h30 au local.**

## LES ACTIVITES DU MOIS PRECEDENT

- L'affichage a été mis en place sur le terrain.
- Les véhicules ont été préparés pour la saison à venir (nettoyage intérieur, vérification des niveaux...).
- Le local a été nettoyé et notamment la zone sanitaire.
- Des supports ont été créés pour notre future participation au Forum des Associations 2021, le 04 septembre prochain. L'objectif principal sera de se faire connaître pour mieux recruter notamment. Nous y serons avec un stand et peut être le véhicule Ford pour l'image. **Nous avons besoin de volontaires pour assurer une permanence sur toute la journée dans notre jolie tenue orange. Merci de vous faire connaître (message à Christian R. ou Patrick) si vous pouvez nous épauler ne serait-ce qu'une heure.**

## LES ACTIVITES DU MOIS A VENIR

- La matinée d'entraînement pour la reprise en main des véhicules et équipements aura lieu ce 05 juin. RDV à 8h30 au local. Un casse croute convivial nous réunira en début d'exercice pour maintenir la forme !
- Les patrouilles commenceront le 12 juin compte tenu de la sécheresse déjà présente et qui semble se confirmer pour cet été. L'objectif prioritaire est de couvrir à minima les jours d'alerte orange et surtout rouge.
- Ne pas pouvoir tourner sur sa semaine est tout à fait compréhensible pour un bénévole ; **en revanche, merci de vous coordonner avec Christian R. ou Patrick pour qu'une solution de remplacement soit trouvée si nécessaire.** Les réservistes indiqués sur le tableau des

## LES INFORMATIONS OPERATIONNELLES A RETENIR

- La plupart de nos procédures font désormais l'objet de fiches techniques : utilisation des pompes embarquées, utilisation de la motopompe, de la nouvelle radio...N'hésitez pas à les consulter, utiliser... Elles sont dans les véhicules ainsi que sur le bureau du local et/ou à l'affichage sur nos panneaux d'information.
- Faites connaître notre site internet et consultez les « informations Equipiers régulièrement mises à jour : <https://www.ccffmaussanelesalpilles.com/>  
Mot de passe : CCF1818



## NOTRE ZONE DE COUVERTURE

Notre objectif est surtout d'être repérable et visible. Rester sur les routes est certainement le plus à recommander ce qui n'exclut pas d'emprunter des chemins et pistes que l'expérience de chacun pourrait privilégier en fonction des risques connus.

Compte tenu du contexte très particulier lié à la COVID 19 et chaque fois que nécessaire, notre discours doit être clair et devenir impératif si besoin, tout en restant courtois. Il en va de la sécurité des massifs et de nos collines.

Un sentiment de liberté retrouvée risque de régner et être une porte ouverte à tous les excès et incivilités...

Rappelons que l'ensemble du territoire du parc régional est interdit à tous véhicules terrestres à moteur et ce du 1er janvier au 31 décembre, sauf ceux soumis à dérogation bien évidemment. De la même façon, aucun campeur - de la simple tente au camping-car - n'y est autorisé. Seuls les campings officiels sont autorisés hors tout campement sauvage.

Un rappel pour le Lagon Bleu (carrière du Mas Rouge) :

**Stationnement du véhicule : 135€ d'amende**

**Circulation en sens interdit : 135€ d'amende et perte de 4 points**



## L'ASTUCE DU MOMENT

Les opérations de remplissage des cuves des véhicules doivent être réalisées en dehors du local afin de ne pas répandre d'eau à l'intérieur.

A défaut, l'humidité s'installe par effet de flaque stagnante sur plusieurs jours. De même, des fuites des cuves sont chaque fois recherchées en vain mais nous risquons de passer à travers une vraie fuite qui pourrait avoir une incidence sur nos capacités d'intervention...

Enfin, un dévidoir mural a été installé dans le local.

Merci d'y ranger le tuyau de remplissage une fois vidé à l'extérieur, après chaque utilisation.



**NOS POINTS DE REPÈRE (cette rubrique ne demande qu'à être enrichie de vos propres connaissances : faites un petit mail à Patrick avec propositions, photos....)**

### LE LAC DE PEIROOU



Le **lac de Peiroou** est un lac artificiel entouré de falaises situé sur la commune de Saint Rémy de Provence. Il se termine par un petit barrage joignant 2 falaises.

**Son nom vient de peïroù**, mot provençal désignant un chaudron - marmite - ou des cavités naturelles dans des sols rocheux dues à l'érosion. Ce lac est associé au barrage de « Peiroou » (Pirou dans certains écrits) construit initialement pour alimenter en eau le site de **Glanum**.

Ce barrage fut le premier à être conçu en voûte, au premier siècle de notre ère. En sa forme antique, il était l'élément principal d'un complexe d'adduction d'eau construit par les romains habitant Glanum. Aujourd'hui, il ne reste plus rien de l'aqueduc et du barrage antique.

En 1891, l'idée de reconstruire un barrage dans cette gorge afin de retenir les eaux de pluies refit surface.

En 1954, le système moderne d'adduction d'eau fut réalisé et le barrage perdit sa destination première. Aujourd'hui, il a une capacité de 80 000 m3 et sert à alimenter en eau les fontaines de Saint Rémy et l'irrigation des quartiers sud qui ne sont pas desservis par le canal des Alpines.